



Acte n° 2023C17

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 32  
Pouvoirs : 6  
Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 26/01/2023

Le 2 Février 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle Michel Berthoud, rue des Gagères à Frans (01600).

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Laëticia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Vincent LAUTIER).

**Secrétaire de séance** : Bruno HENRY.

### **OBJET : ACTION SOCIALE – Mise en place d'une permanence de l'AVEMA France victimes au sein de la France services**

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, la petite enfance et l'insertion professionnelle, rappelle que la France services Dombes Saône Vallée, labellisée par l'Etat, a ouvert ses portes en juillet 2022.

Cet équipement intercommunal a pour mission d'apporter un accompagnement de premier niveau aux usagers dans le cadre de leurs démarches administratives.

Afin d'optimiser le service rendu aux habitants du territoire, il est proposé de permettre à l'association AVEMA France Victimes de mettre en place une permanence dans les locaux de la France services dans le cadre d'une convention jointe à la présente délibération.

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 19/01/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place de permanences de l'AVEMA France Victimes au sein de la France services Dombes Saône Vallée ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son Représentant, à signer la convention.

Le Secrétaire de séance  
Bruno HENRY

Affichage sous format électronique :

- 6 FEV. 2023

A Trévoux, le 02/02/2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

